



Tél : 01.76.82.64.52
cgtflins@free.fr



Loi " TRAVAIL " ...

C'est non !

Appel à la grève 2 heures minimum et la journée entière pour tous ceux qui viendront à la manifestation.

- ⇒ Malgré les amples manifestations des étudiants et lycéens et des travailleurs, soutenues par les Confédérations CGT et FO et les organisations syndicales mobilisées contre le projet de loi "TRAVAIL"
- ⇒ Malgré plus de 1.250 millions de signataires de la pétition...

Le gouvernement maintient sa volonté d'imposer un projet de loi qui consisterait en une régression majeure du droit du travail en France.

Si l'examen du texte a été reporté de 15 jours, les quelques modifications apportées ne modifient en rien le texte général et les reculs sociaux demeurent :

1. Liquidation du Code du travail.

Les règles ne seront plus fixées par le Code du Travail et les Conventions Collectives. Chaque entreprise pourra décider de sa propre loi. Ce qui veut dire : La loi du patron.

2. Référendum pour faciliter l'acceptation de reculs dans le cadre d'un changement à l'emploi ou à la délocalisation.

3. **Facilitation de licenciements économiques.**
C'est la fin du CDI
4. **Majoration des heures supplémentaires** ramenée à 10% au lieu de 25% et 50%
5. **Modulation du temps de travail** possible jusqu'à trois ans
6. **Durée du travail** jusqu'à 12 heures par jour et 60 heures par semaine
7. **Affaiblissement de la médecine du travail**

Quant aux modifications, elles ne diminuent pas les dangers. Si le barème des indemnités compensatrices en cas de licenciement illégal devient indicatif, il n'en demeure pas moins incitatif pour les juges.

Rien ne protège les salariés du débat qui aura lieu au parlement qui pourrait conduire à aggraver ce texte.

Pour toutes ces raisons, la grève du 31 mars et les manifestations doivent être massives.

Tous ensemble

Le jeudi 31 mars 2016

contre le projet de loi "TRAVAIL"

Horaires du débrayage :

Equipe du matin et Normale > de 10 h 05 à 12 h 05 minimum

Equipe d'après-midi > de 17 h 45 à 19 h 45 minimum

Equipe de nuit > 2 heures en fin de poste minimum dans la nuit de mercredi à jeudi

Départ des bus à 12 h 00 et 12 h 30 devant le C.E. pour se rendre à la manifestation parisienne.